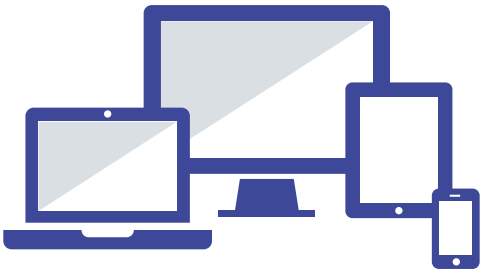
L'accessibilité du Web

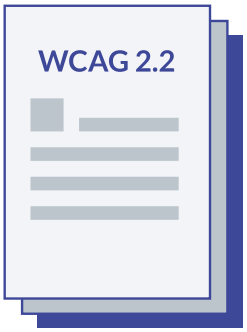
RAAQ
raaq.qc.ca

RAAMM
raamm.org

Au Canada, 27 % de la population âgée de 15 ans et plus déclare avoir au moins une limitation fonctionnelle. À l'échelle québécoise, cela représente plus de 1,4 million de personnes. C'est un bassin de clientèle potentielle à ne pas négliger.

Pourtant, très peu de sites Web et autres contenus en ligne sont conçus pour permettre leur utilisation par l'ensemble des internautes. Notamment, un site Web ou une application mobile qui ne respecte pas certaines normes d'accessibilité est inutilisable pour un grand nombre de personnes en situation de handicap.





Il existe un standard international, appelé **WCAG 2.2**, qui définit les règles d'accessibilité à respecter lors du développement des contenus Web. Comme entreprise ou organisation, il est important de vous renseigner auprès de ressources qualifiées pour assurer l'accessibilité de votre site Web.

Ce document a pour but de vous aider à démystifier l'accessibilité du Web et de vous donner des outils pour vous accompagner dans vos démarches.

Les avantages de l'accessibilité du Web

Un site Web respectant les standards d'accessibilité du Web permet aux personnes ayant des **limitations visuelles**, **auditives**, **motrices** ou **cognitives** d'y naviguer. L'accessibilité bénéficie également :

- aux **personnes vieillissantes** ;
- aux **personnes** ayant un **faible niveau de lecture** ou **peu expérimentées avec le Web** ;
- aux **personnes dont la langue première diffère de la langue de la page Web**.

C'est une part grandissante de la population !

Saisir l'occasion d'un marché largement inexploité

Au Canada, les personnes en situation de handicap représentent un bassin de clientèle disposant de plus de **100 milliards de dollars US** en revenus disponibles annuellement. (Source : Return on Disability Group, 2024)

Bon à savoir

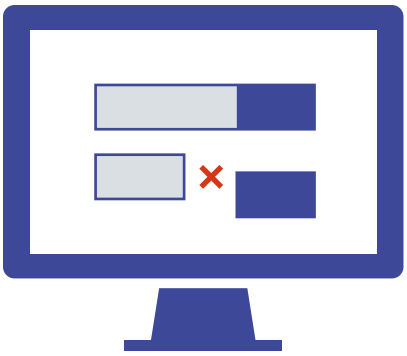
L'accessibilité doit être considérée dès le début du développement d'un site Web afin d'éviter des erreurs coûteuses qui obligeraient à refaire une partie du travail déjà réalisé. C'est aussi pourquoi il est important de choisir des ressources de conception Web ayant une solide expertise en accessibilité. Pour protéger votre investissement, assurez-vous d'exiger le respect des normes d'accessibilité dans le cahier des charges.



Exemples d'obstacles à l'accessibilité du Web



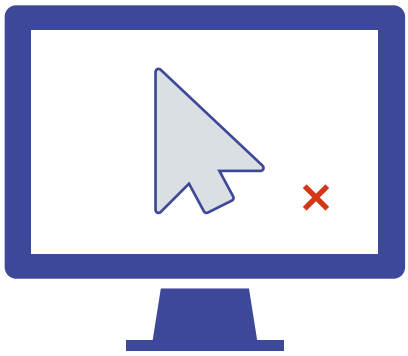
Des contrastes de couleurs trop faibles ou des caractères trop petits dont on ne peut modifier la taille peuvent empêcher les personnes malvoyantes ou vieillissantes d'avoir accès à l'information d'un site Web.



Un formulaire dont la programmation n'associe pas correctement les questions aux champs de saisie correspondants ne permettra pas aux personnes aveugles de répondre adéquatement.



Une vidéo qui n'offre pas de sous-titres est inaccessible aux personnes sourdes et à un grand nombre de personnes malentendantes.



Un site qui requiert absolument l'emploi d'une souris ne permet pas à une personne aveugle ou à certaines personnes ayant des limitations motrices de naviguer sur une page Web.



Un langage complexe ou des paragraphes trop longs peuvent empêcher une personne ayant des limitations cognitives d'utiliser une page Web.

Pour plus d'information sur l'accessibilité du Web

Ressources

- Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG), version 2.2 : https://www.w3.org/Translations/WCAG22-fr/
- Documentation sur l'accessibilité des sites Web du Laboratoire de promotion de l'accessibilité du Web : http://labo.raamm.org/formation/
- Initiative pour un Québec numérique accessible : https://initiative.raaq.qc.ca/